



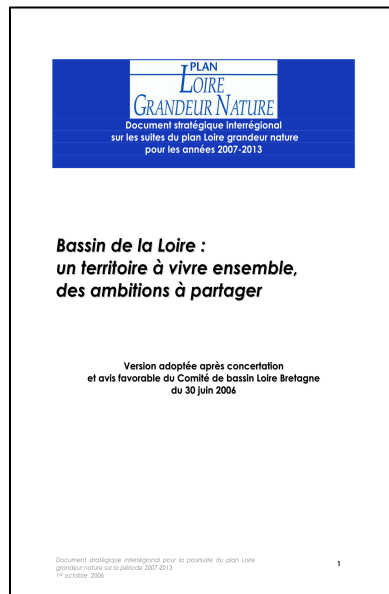
Contexte et démarches émergentes dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013

Intervention du séminaire technique « zones humides et têtes de bassin »
10 et 11 juin à Nedde dans le Limousin

- Benoit Jéhannet, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Laurent Vienne, Agence de l'eau Loire-Bretagne

Documents de référence du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013)

- Troisième phase du Plan Loire (lancé en 1994)
- Gestion durable du bassin de la Loire depuis les sources jusqu'à l'estuaire (ensemble des affluents)



Document Stratégique (2006)

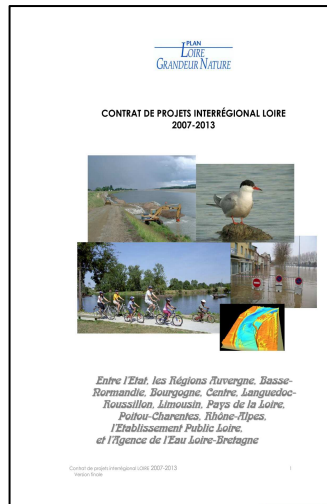
4 enjeux principaux

- vivre durablement avec les crues dans vallées inondables
- préserver la ressource en eau, les espaces naturels et espèces
- mettre en valeur le patrimoine pour un développement durable
- développer et partager une connaissance fond. et opérationnelle

Deux orientations nouvelles :

- amplifier les actions de réduction de vulnérabilité, notamment économique
- volet recherche et valorisation des connaissances

Documents de référence du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013)



Contrat de Projet Interrégional Loire (juillet 07)

Contrat entre Etat, AELB, EPL et 9 régions avec engagement de 261 M€

Mise en œuvre au travers de 6 grands projets (animation par les plates-formes)

Spécificités pour chaque région contractante

Définition des modalités de gouvernance, gestion, suivi et évaluation



Programme Opérationnel (sept 2007)

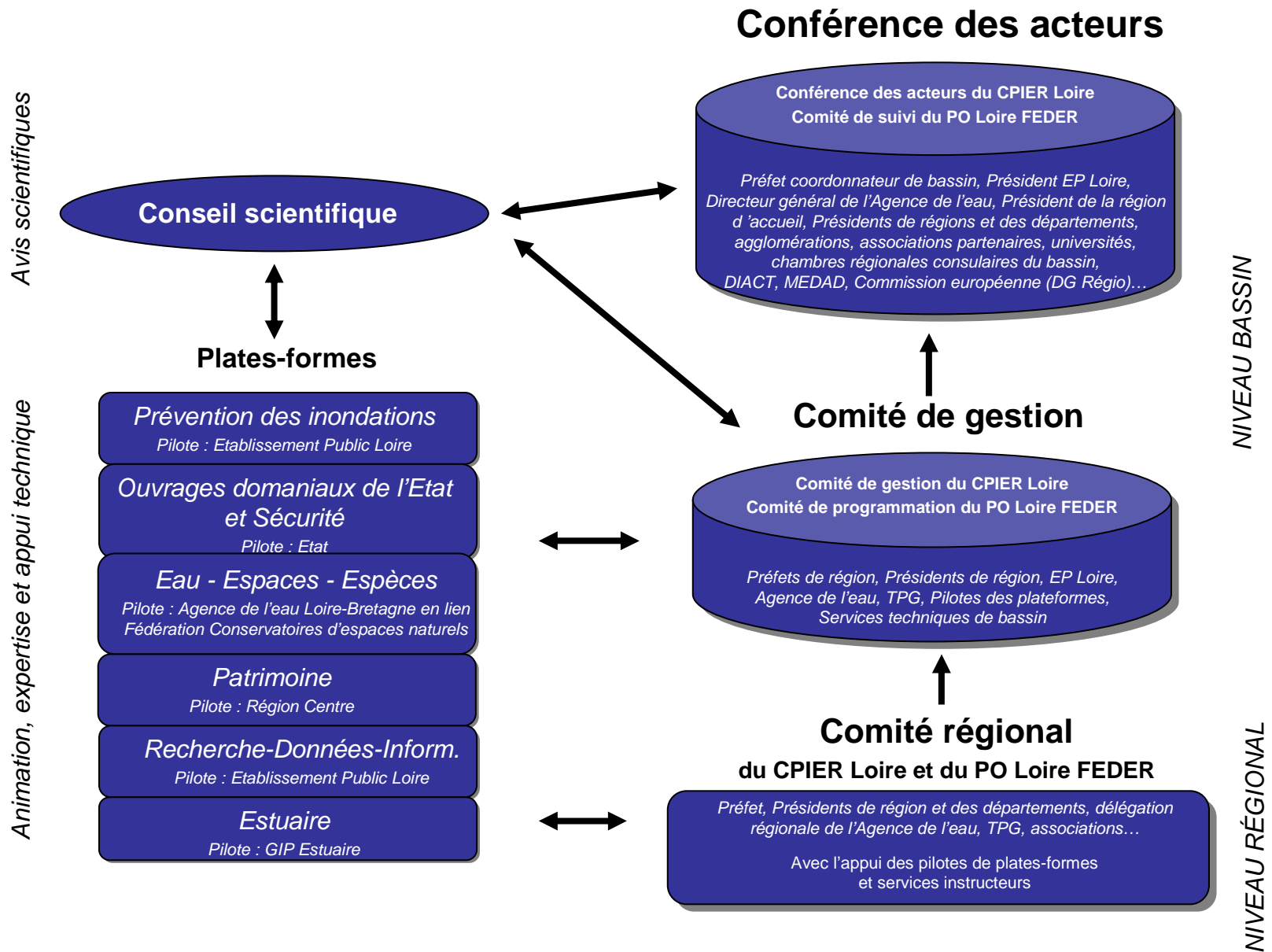
Mobilisation de 33,8 M€ de crédits européens

3 axes :

- renforcer la compétitivité ligérienne en réduisant vulnérabilité aux inondations
- stimuler la recherche et partager les connaissances
- démarches d'excellence en conciliant économie et préservation environnement

Mise en œuvre par le biais du DOMO (doct de mise en œuvre) présenté à la conférence des acteurs du 13 dec 07

Schéma de gouvernance du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013)



Objectifs de la plate-forme 3E

✓ préserver et restaurer **la fonctionnalité des zones humides et la continuité écologique des corridors fluviaux et des têtes de bassin**

✓ préserver **la biodiversité** et les sites à **forts enjeux patrimoniaux**

✓ préserver **les espèces de poissons grands migrateurs et améliorer leur migration...** continuité écologique

✓ **accompagner et faciliter les échanges d'expériences**

✓ faire **émerger des projets** (bases des actions positives 2006), avec **l'adhésion des usagers, gestionnaires et décideurs**

Critères d'éligibilité

- **répondre aux objectifs de la plateforme**, dans au moins une des 3 thématiques ciblées, **têtes de bassin, vallées fluviales et poissons grands migrateurs**
- **être porté par un maître d'ouvrage reconnu ...**
- **être accepté et partagé localement**, dans ses objectifs spécifiques
- **être lisible et évaluable** par la définition d'objectifs opérationnels précis
- **démontrer sa faisabilité** en affichant les facteurs de réussite et la pérennité de ses effets
- **couvrir plusieurs années** (au moins 3)

Critères d'éligibilité (suite)

➤ **conforter les acquis et actions antérieurs, et les valoriser**, en appliquant notamment des protocoles partagés par les acteurs du bassin

➤ **présenter une démarche innovante, exemplaire et reproductible** pour **accélérer et amplifier** les politiques publiques "eau et environnement"

✓ Critères de globalité et de développement durable

➤ cohérence avec les autres plateformes

➤ critères les plus appropriés de développement durable dans les champs environnemental, social, participatif économique et culturel

Principales mesures retenues sur la plate-forme 3E

- **Mesure 31** : Préservation de la fonctionnalité hydrologique et qualité écologique des têtes de bassin
- **Mesure 32** : Préservation et restauration de la diversité biologique (notamment Natura 2000)
- **Mesure 33** : Préservation et restauration de l'espace de mobilité
- **Mesure 34** : Restauration et gestion durable des grandes vallées alluviales
- **Mesure 35** : Echanges d'expériences et actions pilotes sur les plantes invasives
- **Mesure 36** : Préservation et restauration des poissons grands migrants
- **Mesure 37** : Animation plate-forme, sensibilisation et communication

Etat d'avancement de la programmation

Ensemble du Plan Loire (estimation à fin mai 2009)

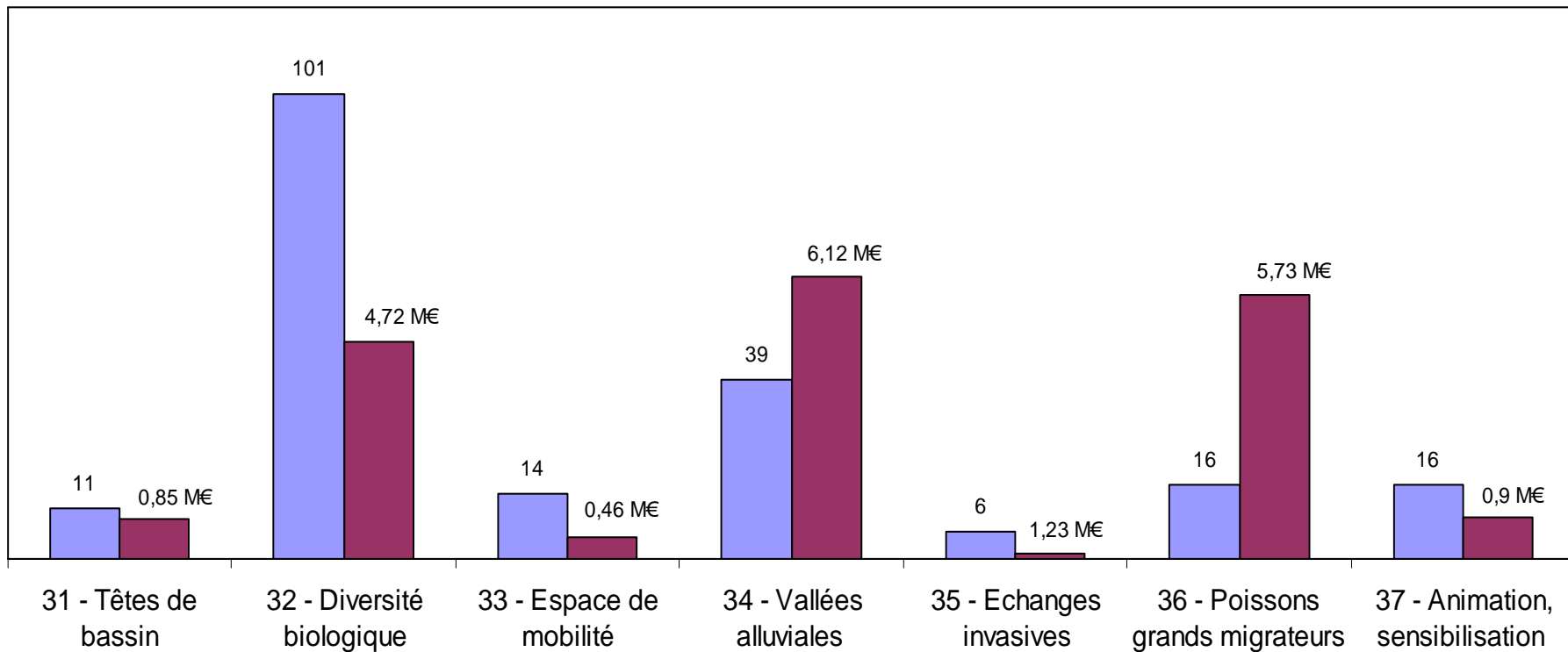
- environ 63 M€ engagés sur 296 M€ contractualisés
- taux d'avancement = env 21 %

Plate-forme « eau, espaces, espèces » (estimation à fin mai 2009)

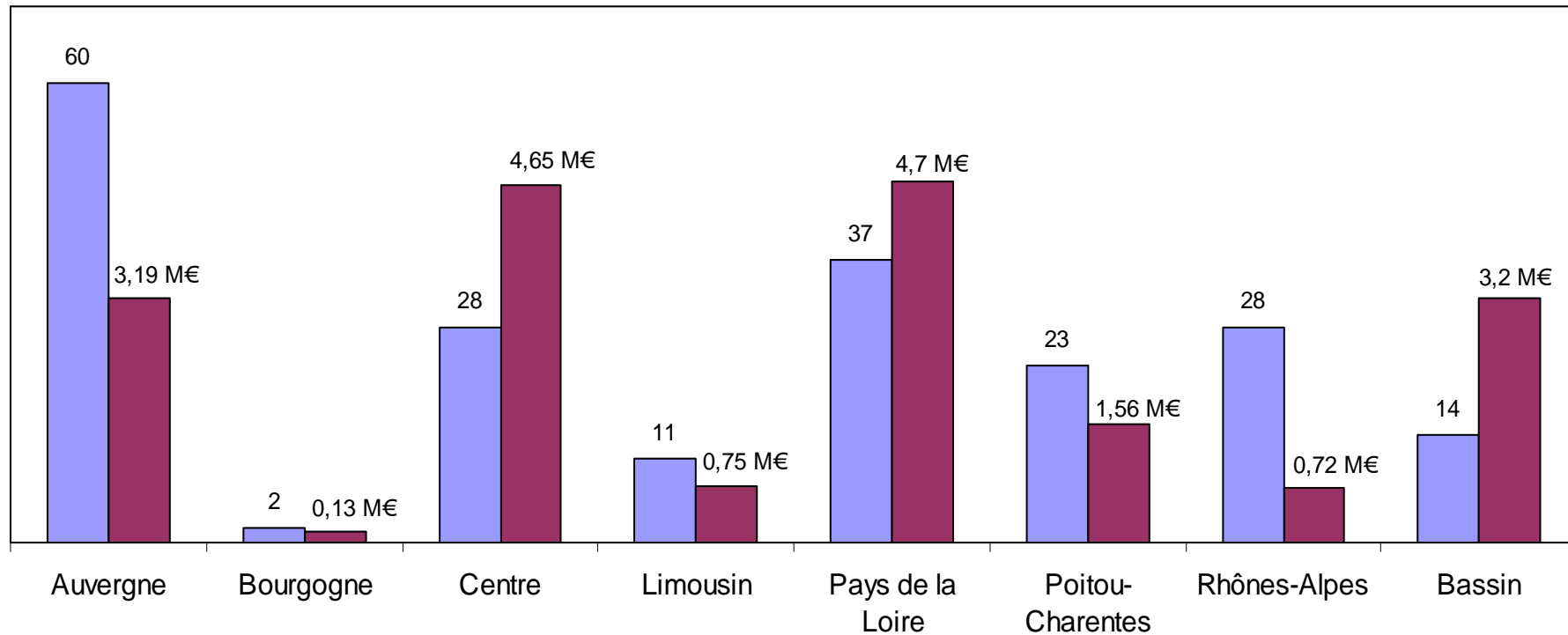
- environ 19 M€ engagés (y compris cofinct et autofinct)
- taux d'avancement = env 28 % (19 % signataires CPIER)
- 203 projets validés



Répartition par mesures du CPIER (2007 à mai 2009)



Répartition par régions (2007 à mai 2009)



Préservation et gestion de l'espace de mobilité sur l'Allier, en région Auvergne



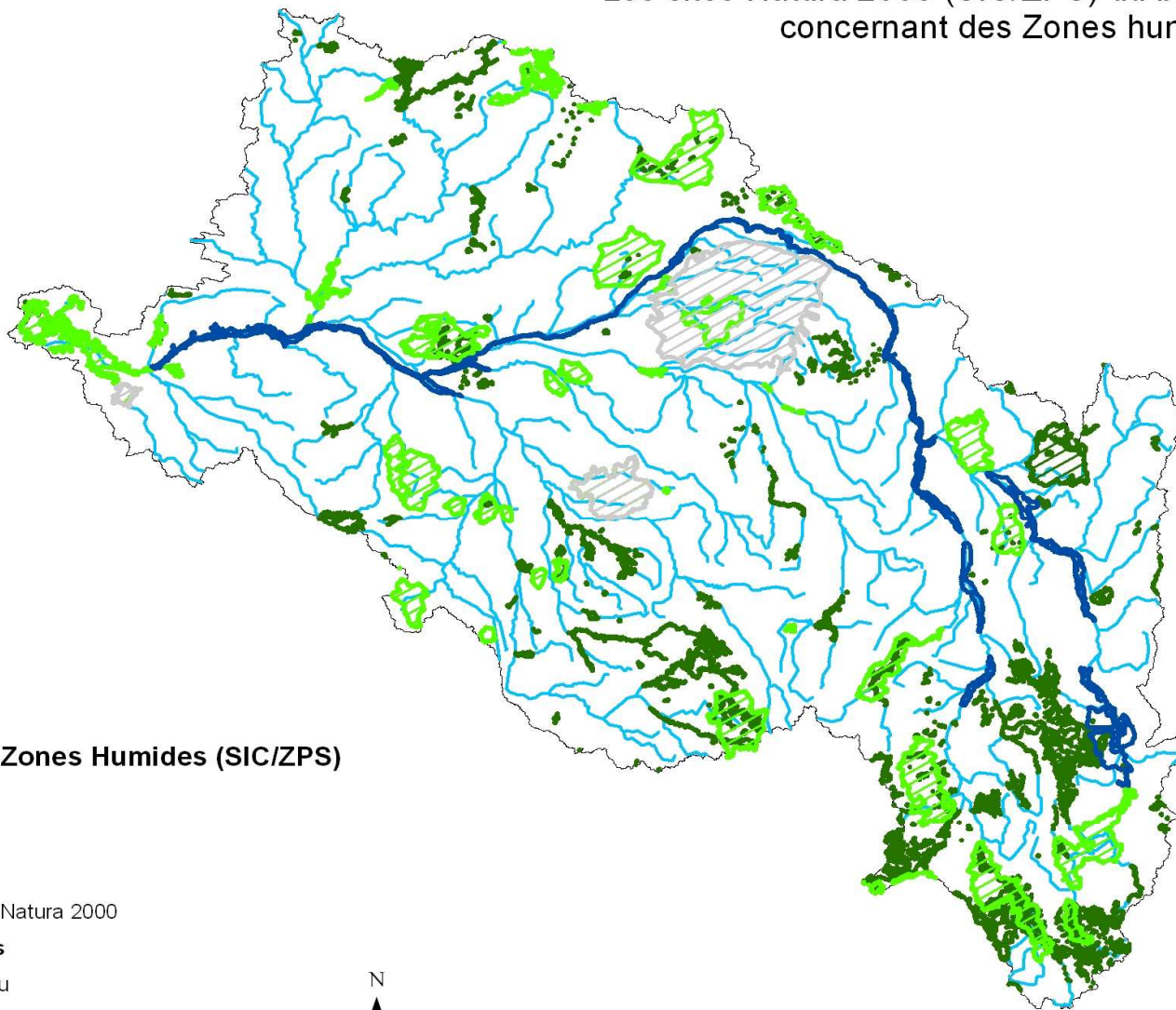
Zones humides des vallées alluviales



Préservation et gestion des sites Natura 2000



Les sites Natura 2000 (SIC/ZPS) du bassin de la Loire concernant des Zones humides



Sites Natura 2000 Zones Humides (SIC/ZPS)

SIC

ZPS

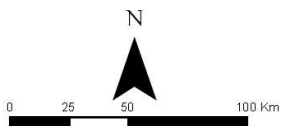
Vallées alluviales Natura 2000

Sites non représentatifs

Lac de Grand-Lieu

Sologne

Grande Brenne



Sauvegarde des poissons grands migrateurs et restauration de leurs habitats

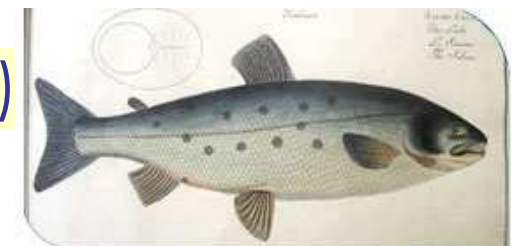
✓ Passes à poissons VNF de St-Léger-Les-Vignes (Decize) et des Lorrains-Guétins(18, 58)

✓ Aménagement des seuils de Bonneuil – Matours sur la Vienne (86)

✓ Conservatoire national du saumon sauvage : salmoniculture de Chanteuges (43)

✓ Tableau de bord anguille (Logrami) -

✓ Déconstruction du barrage de Blois (CG 41)



Echanges d'expériences, diffusion des connaissances, animation, sensibilisation

✓ Réseaux d'acteurs sur les plantes envahissantes

✓ Animation et coordination thématiques de la plate



FICHE RELEVÉ DE TERRAIN PRÉSENCE/ABSENCE DE LA VÉGÉTATION EXOTIQUE ENVAHISSANTE DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Organisme : Nom Observateur : Date :

ESPECIE ENVAHISSANTE

Nom de l'espèce :
 Elevage : sûr moyennement sûr peu sûr de votre identification

DONNÉES GÉNÉRALES DU SITE

Commune(s) : Département :
 Nom du Bassin Versant, Cours d'eau ou Zone de marais :
 Nom du site (voir 40) : Localisation : Carte IGN au 1/25000° N° de la carte :
 Longueur (linéaire prospecté) : Largeur :

TYPE DE MILIEU FLUVIAL

Cours d'eau : Fleuve Rivière Ruisseau Lit de cours d'eau Berge de cours d'eau

Espace en eau temporaire ou permanent : Plan d'eau connecté à la rivière Plan d'eau isolé de façon permanente Espace en eau temporaire Prairie humide

Réseau de marais Tourbière Fossé Canal

Autres : (autres) :

DESCRIPTION DE LA COLONISATION

Présence : Oui Non
 Surface occupée sur le site :
 surface réelle en m² :
 ou estimation : < 10 m² 10-100 m² 101-1000 m² 1001-10000 m² > 1 ha

Où : nombre d'herbiers : *à titre indicatif* :

Recouvrement du site en pourcentage (en termes de surface) :

		TYPE DE COLONISATION			
		Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Cours d'eau	Berge rive Droite				
Ou	Berge rive Gauche				
Fosse	Lit				
Plan d'eau					
Autres milieux (plantes dérivées)					

ENJEU PATRIMONIAL

Recouvrement moyen total du site par la végétation autochtone* :
 fort (> 50%) moyen (> 25-50%) faible (< 25%)

Nom des principales plantes autochtones représentées :

Présence de plantes protégées :

Communauté(s) végétale(s)* :

Penser à joindre la représentation cartographique comme mentionné dans la notice

Prise en compte des zones humides et têtes de bassin

Réflexion stratégique du PLGN 2007-2013 :

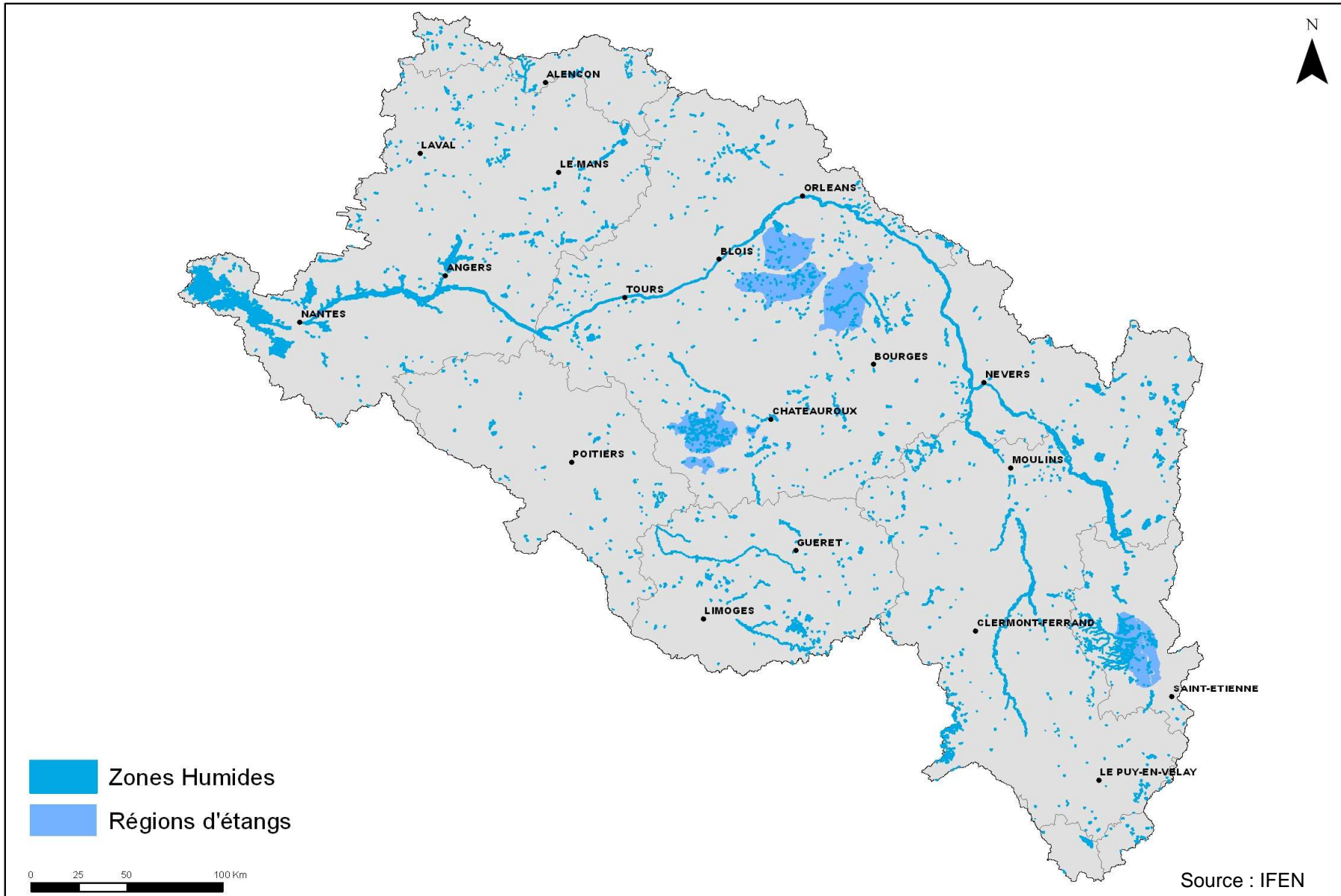
- ciblage des enjeux pour le CPIER (carences PLGN 2):
 - ✓ les têtes de bassin, territoires des PNR, riches et bon état
 - ✓ surtout Massif Central, vastes territoires et partenariat d'autres hauts bassins,
- continuité sur les zones humides d'intérêt patrimonial
- nécessité de croisement avec les enjeux eau et fonctionnalité, et prise en compte d'autres espaces et thématiques

Nature des projets :

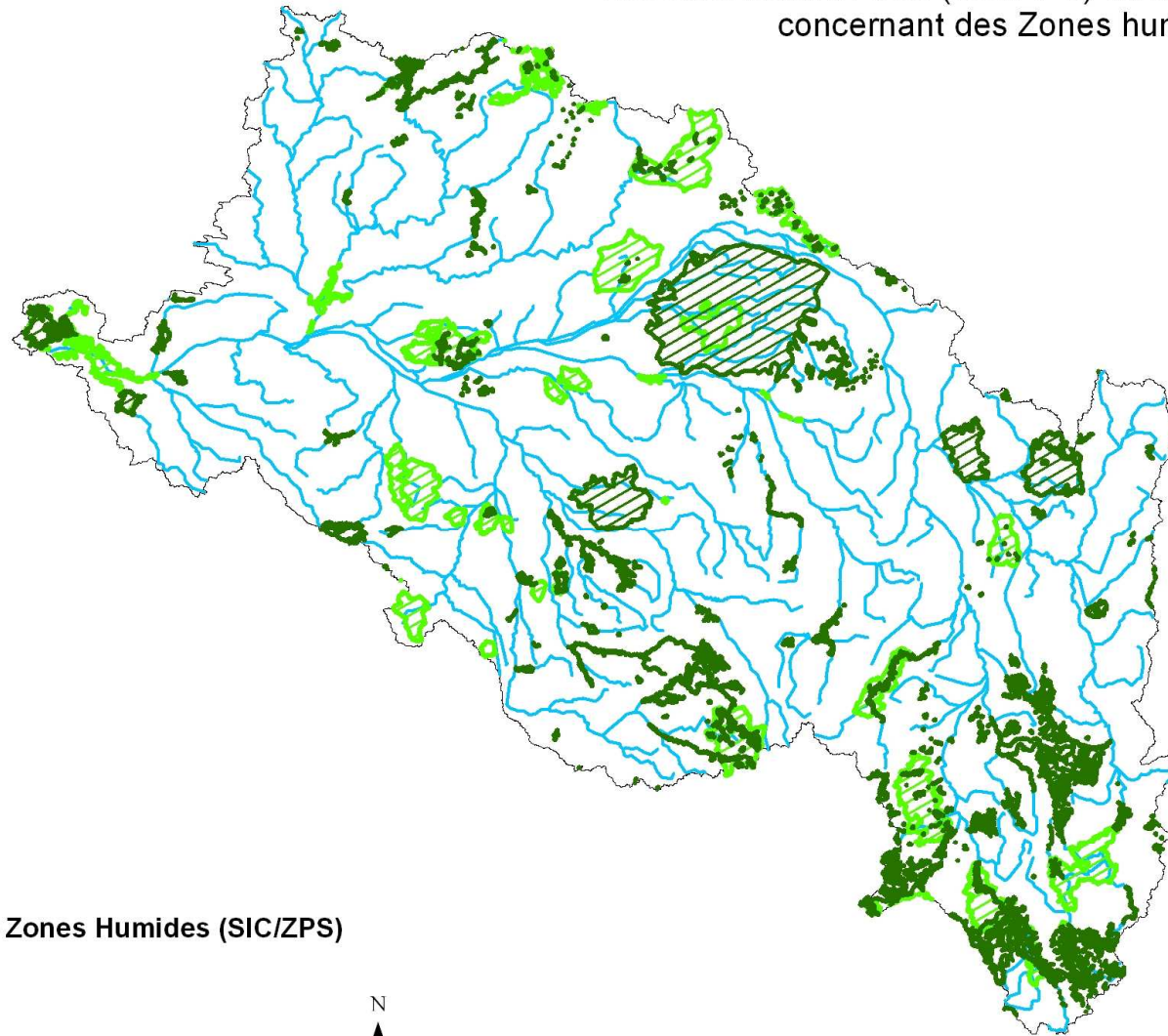
- priorité aux démarches territoriales, partenariat agence - régions
- possibilités de projets plus ciblés : Natura 2000, acquisition ZH, projets pilotes de restauration

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme « eau, espaces, espèces »

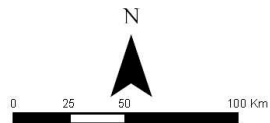


Les sites Natura 2000 (SIC/ZPS) du bassin de la Loire concernant des Zones humides

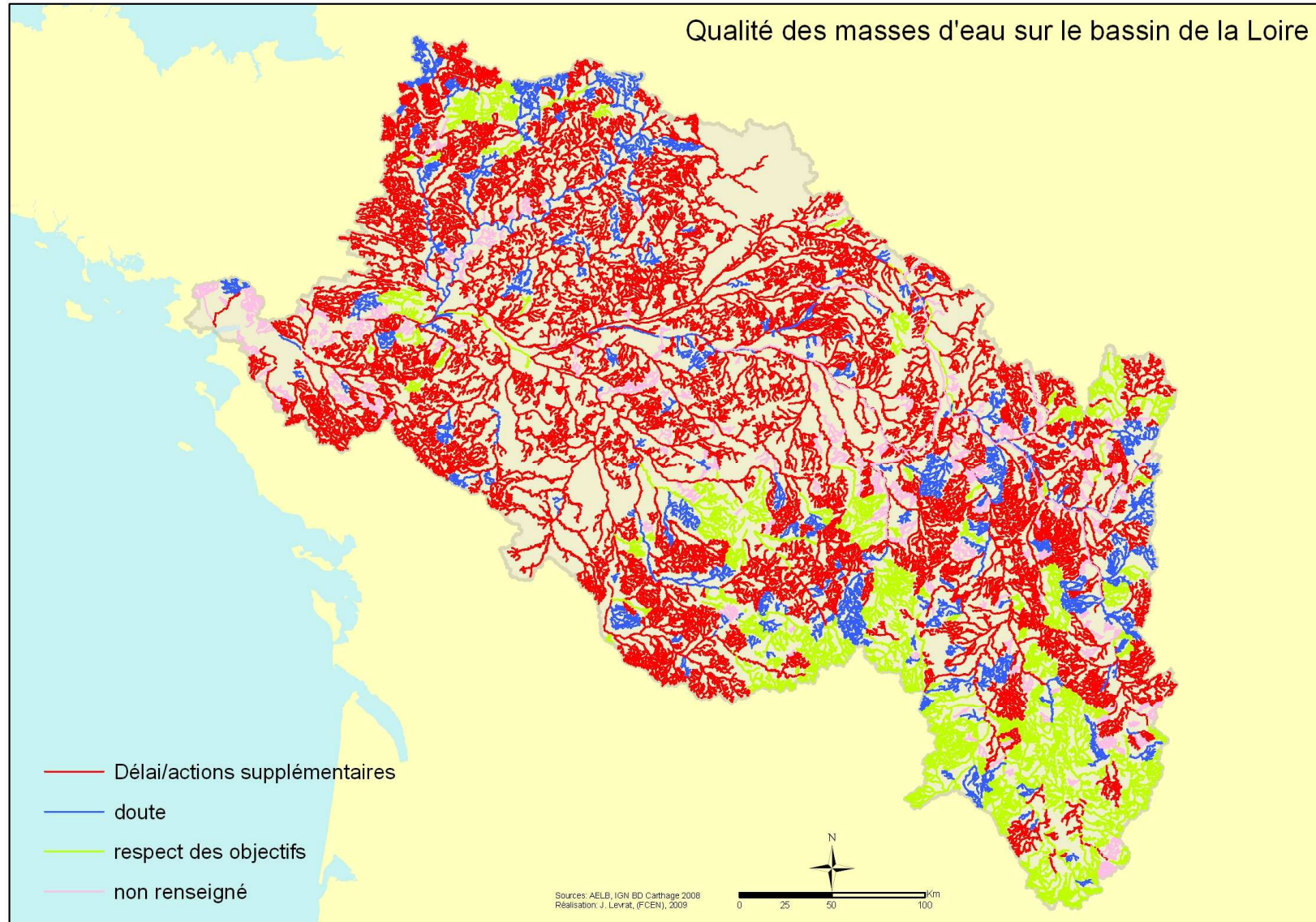


Sites Natura 2000 Zones Humides (SIC/ZPS)

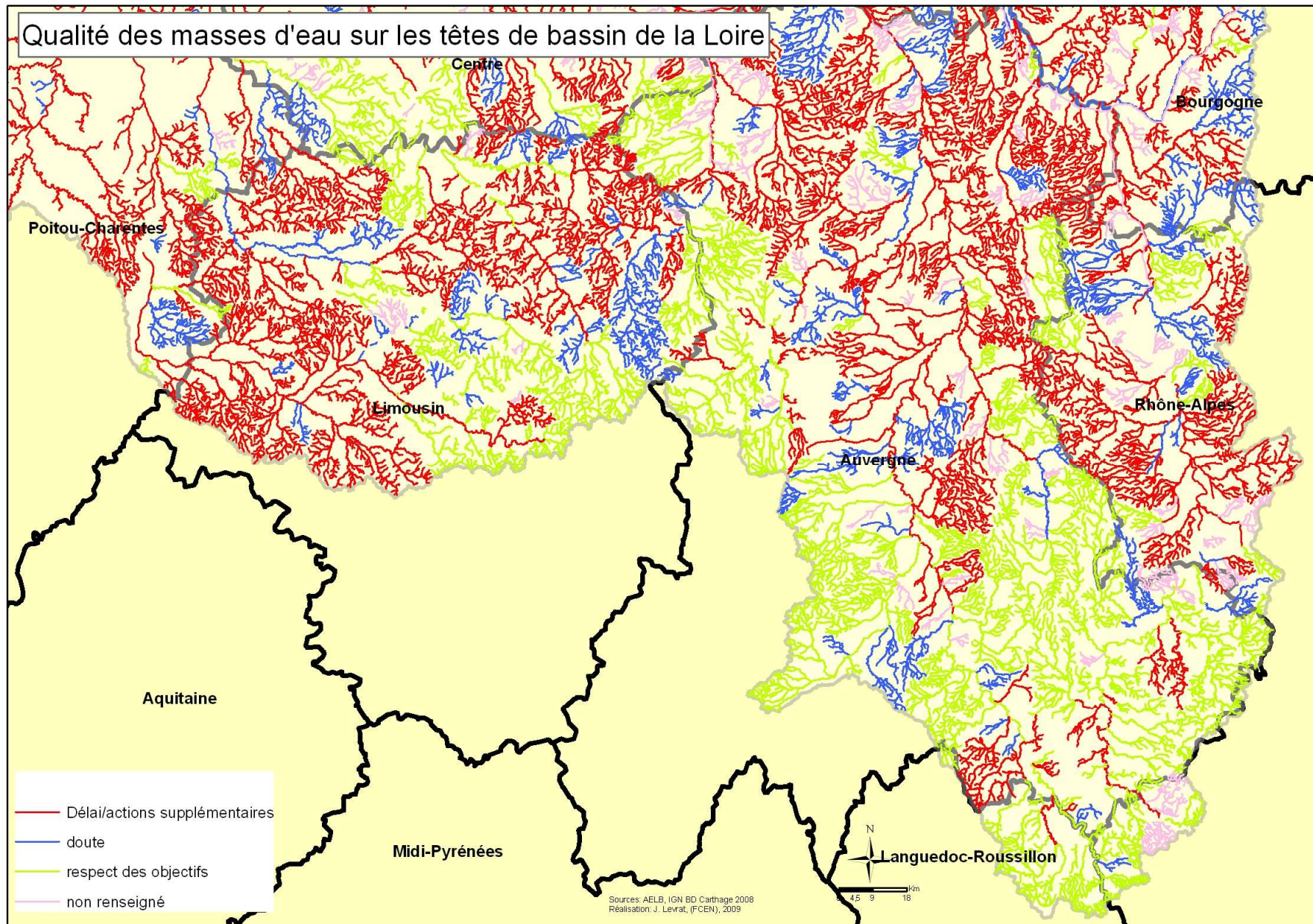
-  SIC
-  ZPS



Carte des masses d'eau du bassin versant de la Loire

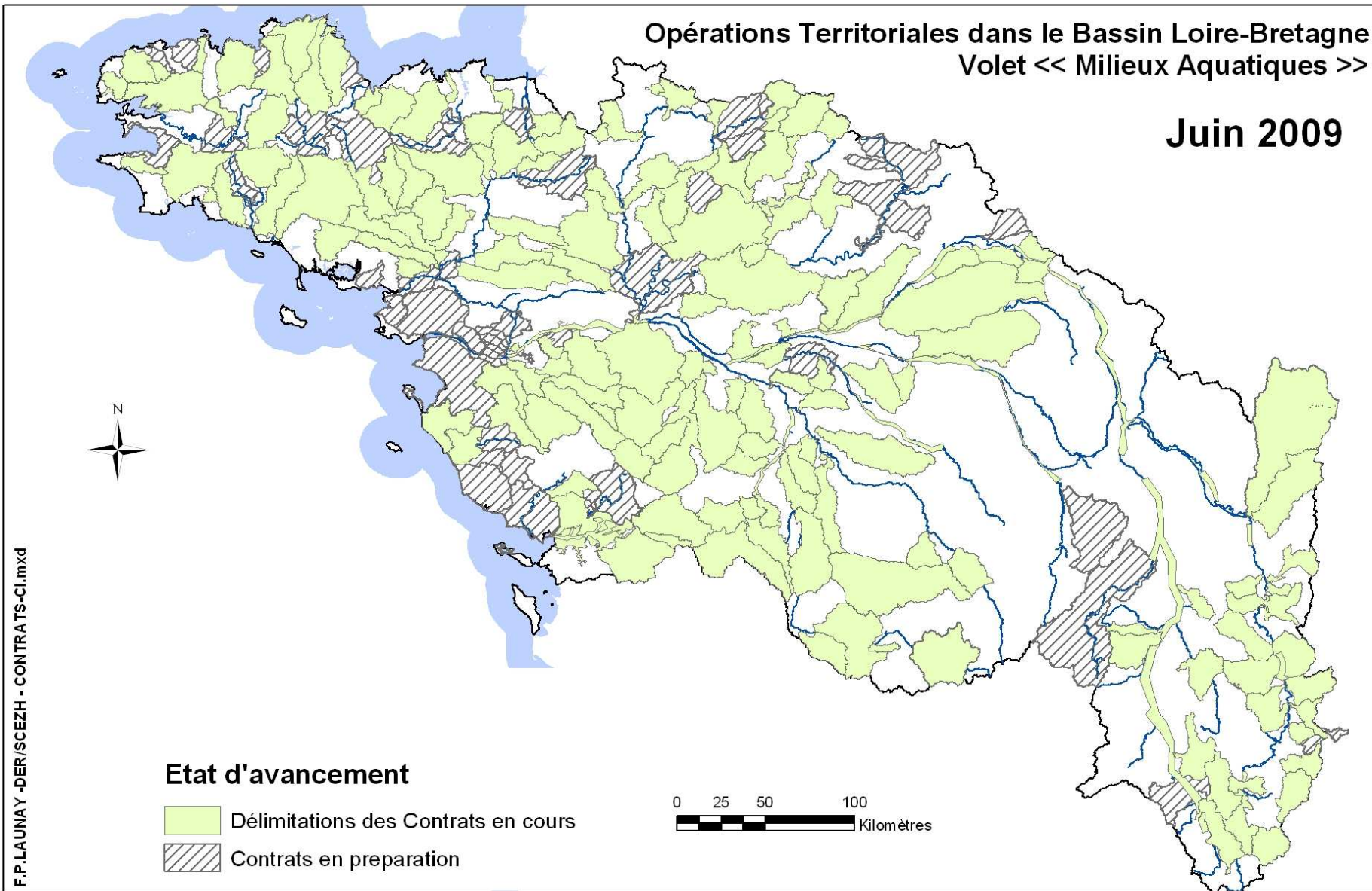


Qualité des masses d'eau sur les têtes de bassin de la Loire



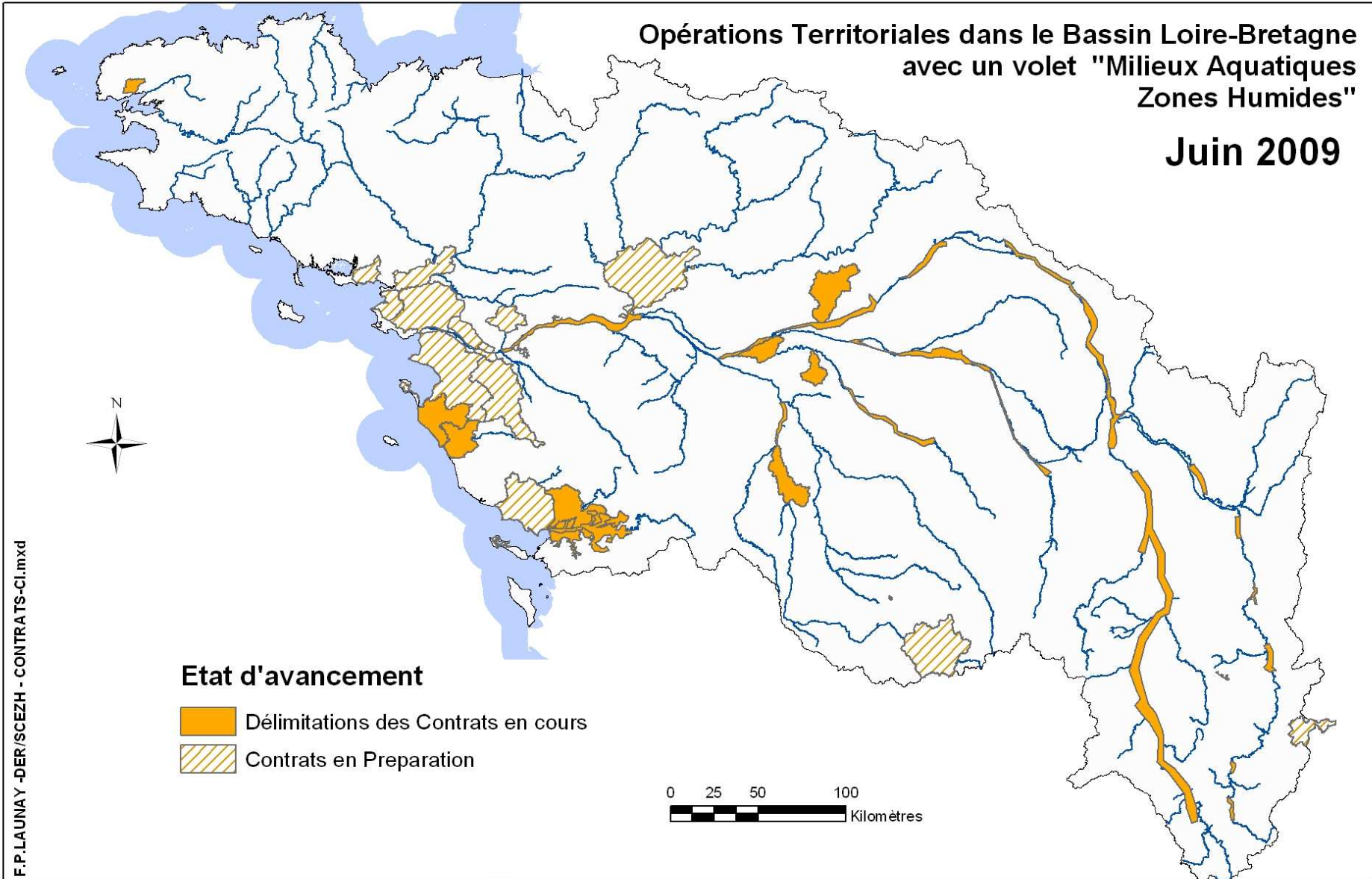
Opérations Territoriales dans le Bassin Loire-Bretagne Volet << Milieux Aquatiques >>

Jun 2009



Opérations Territoriales dans le Bassin Loire-Bretagne avec un volet "Milieux Aquatiques Zones Humides"

Jun 2009

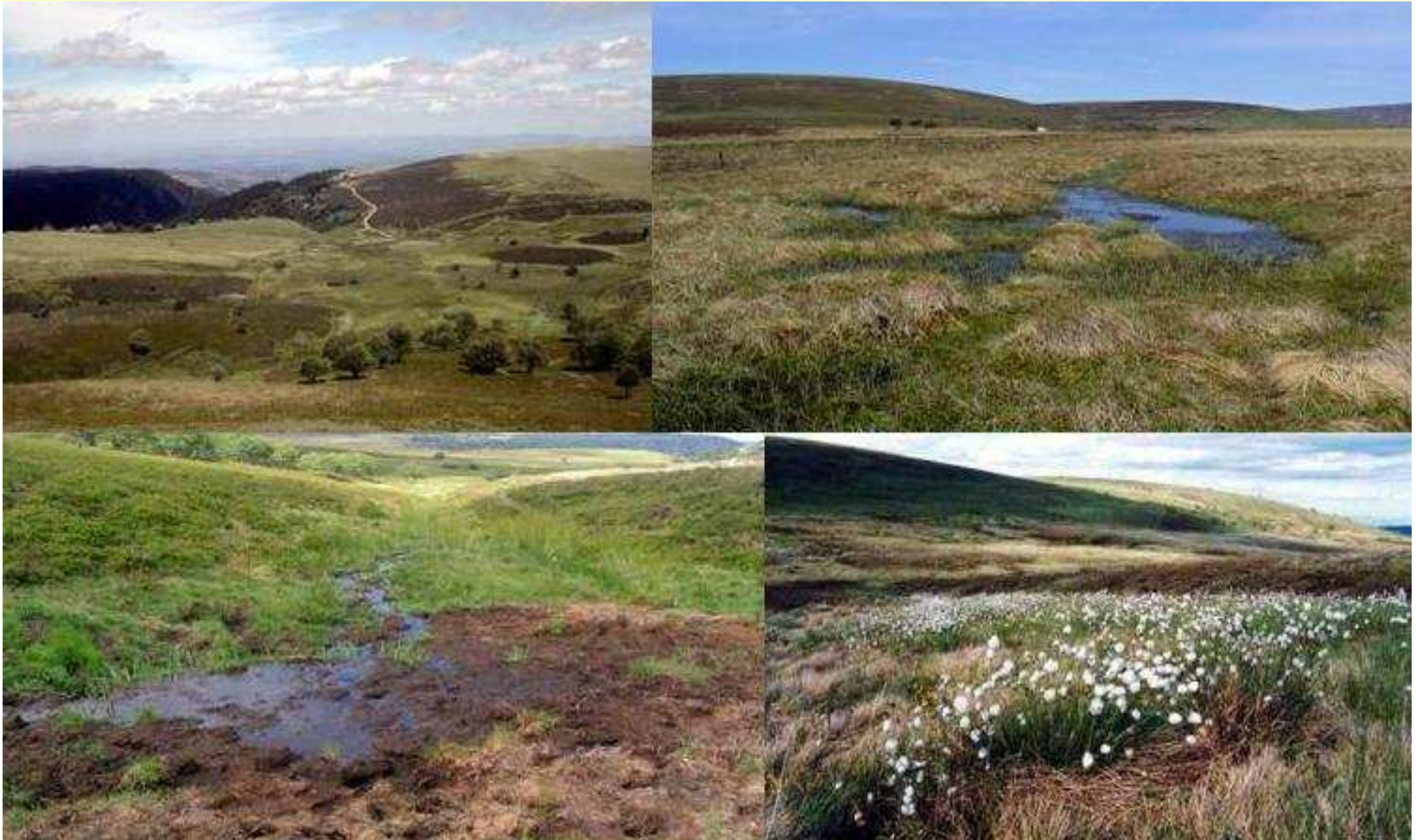




PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE
Plate-forme « eau, espaces, espèces »



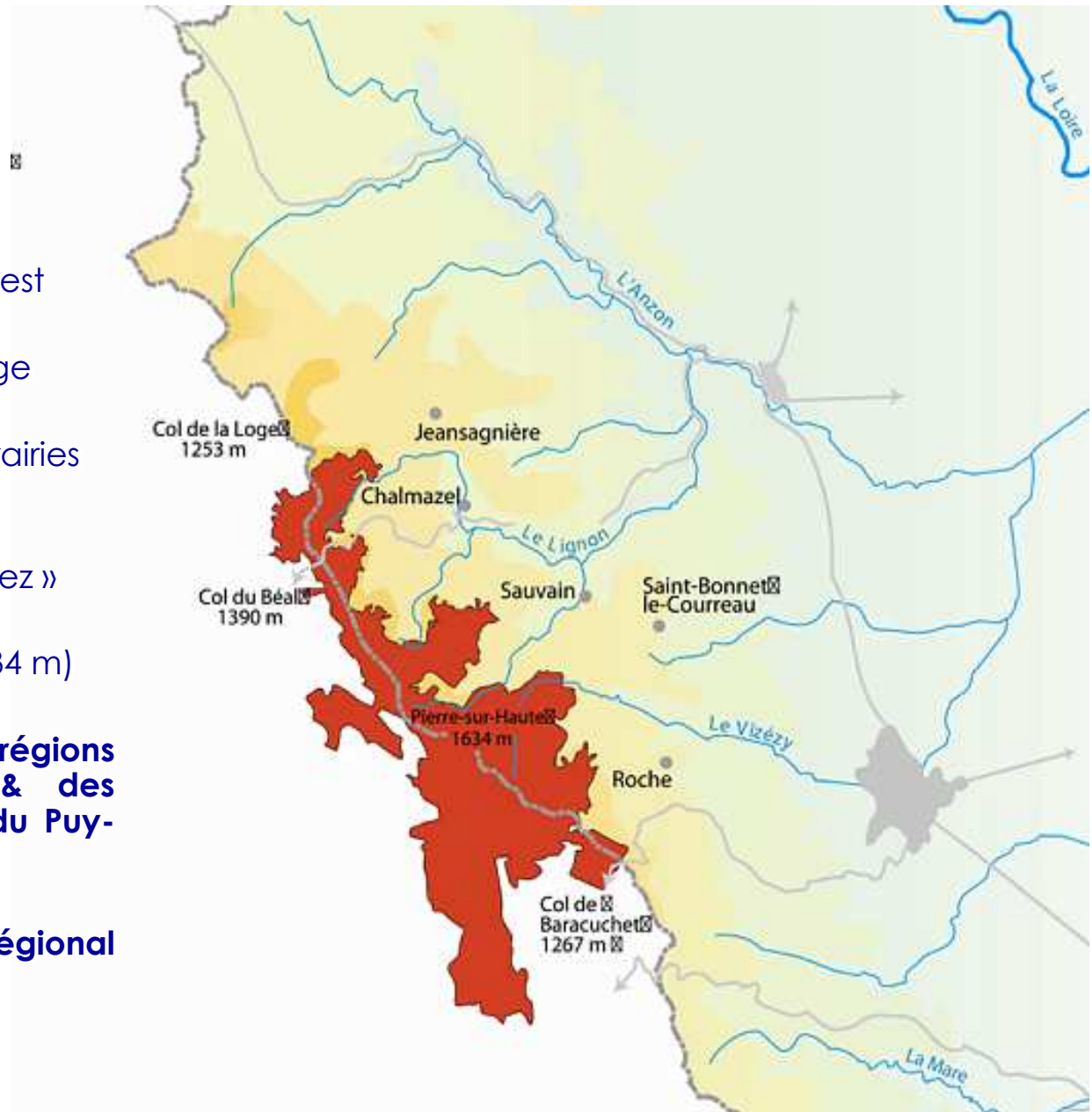
✓ CRE ZH des hautes Chaumes du Forez,
CG 42, CEPA, PNR Livradois – Forez, CREN Rhône-Alpes



- Massif orienté nord-ouest / sud-est
- 20 km de long / 1 à 7 km de large
- Près de 10 000 ha de landes, prairies et tourbières
- Site Natura 2000 « Monts du Forez »
- Sommet à Pierre-sur-Haute (1634 m)

... un massif à la frontière des régions Auvergne et Rhône-Alpes & des départements de la Loire et du Puy-de-Dôme,

À la limite Est du Parc naturel régional Livradois-Forez



Les sites concernés

⇒ **LES 3 TOURBIERES « TRANSFRONTALIERES » :**

- Tourbière de la Croix de Barras (21,5 ha)
- Tourbière de l'Oule (19 ha)
- Tourbière de la Richarde (15ha)

⇒ **LE CONSTAT :**

- **Connaissance et gestion hétérogènes** de part et d'autres des limites administratives avec des enjeux forts de préservation de la **biodiversité** et de la **ressource en eau en têtes de bassins**
- Nombreux acteurs sur le terrain sans coordination ni mutualisation

⇒ **L'OBJECTIF:**

Aboutir à **une gestion cohérente de la ressource en eau et des milieux** indépendamment des limites administratives par **une coordination des moyens et une mutualisation des compétences**

Détail des objectifs

1 Objectif général : *Préservation du patrimoine naturel et hydrographique*

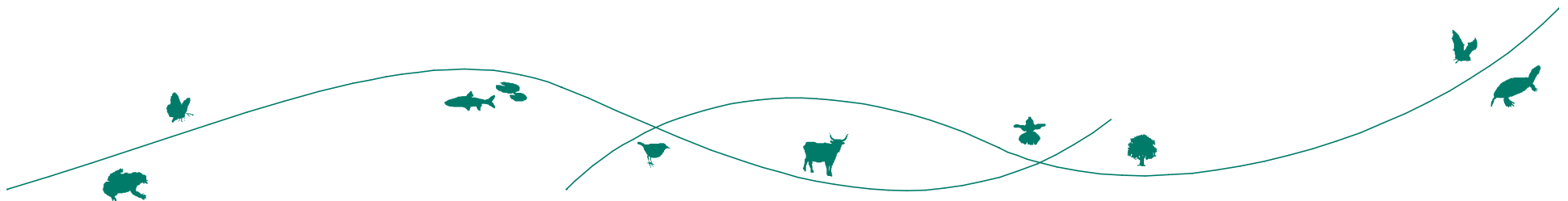
- Les principaux problèmes de dégradation des milieux tourbeux sont liés au **piétinement** trop important du bétail, notamment autour des **points d'abreuvement** avec ponctuellement **dégradation de milieux, d'espèces et de la ressource en eau**. De plus, la pratique de **fauche** en périphérie immédiate de tourbière en **tête de bassin versant** n'est pas favorable à la préservation de la **ressource en eau** et des milieux tourbeux en particulier par l'apport de **fertilisants**.
- Les tourbières de la Croix de Barras et de l'Oule présentent plusieurs zones dégradées, la tourbière de la Richarde n'est pas concernée.

2 Objectif prioritaire : *Restauration des secteurs dégradés*

- La restauration de ces zones passe par une modification des pratiques pastorales actuelles : retard de pâturage, mais également par des travaux de mises en défens pour préserver les secteurs les plus sensibles, aménagement de points d'abreuvement hors des zones tourbeuses...

3 Objectif secondaire : *Entretien des secteurs en bon état*

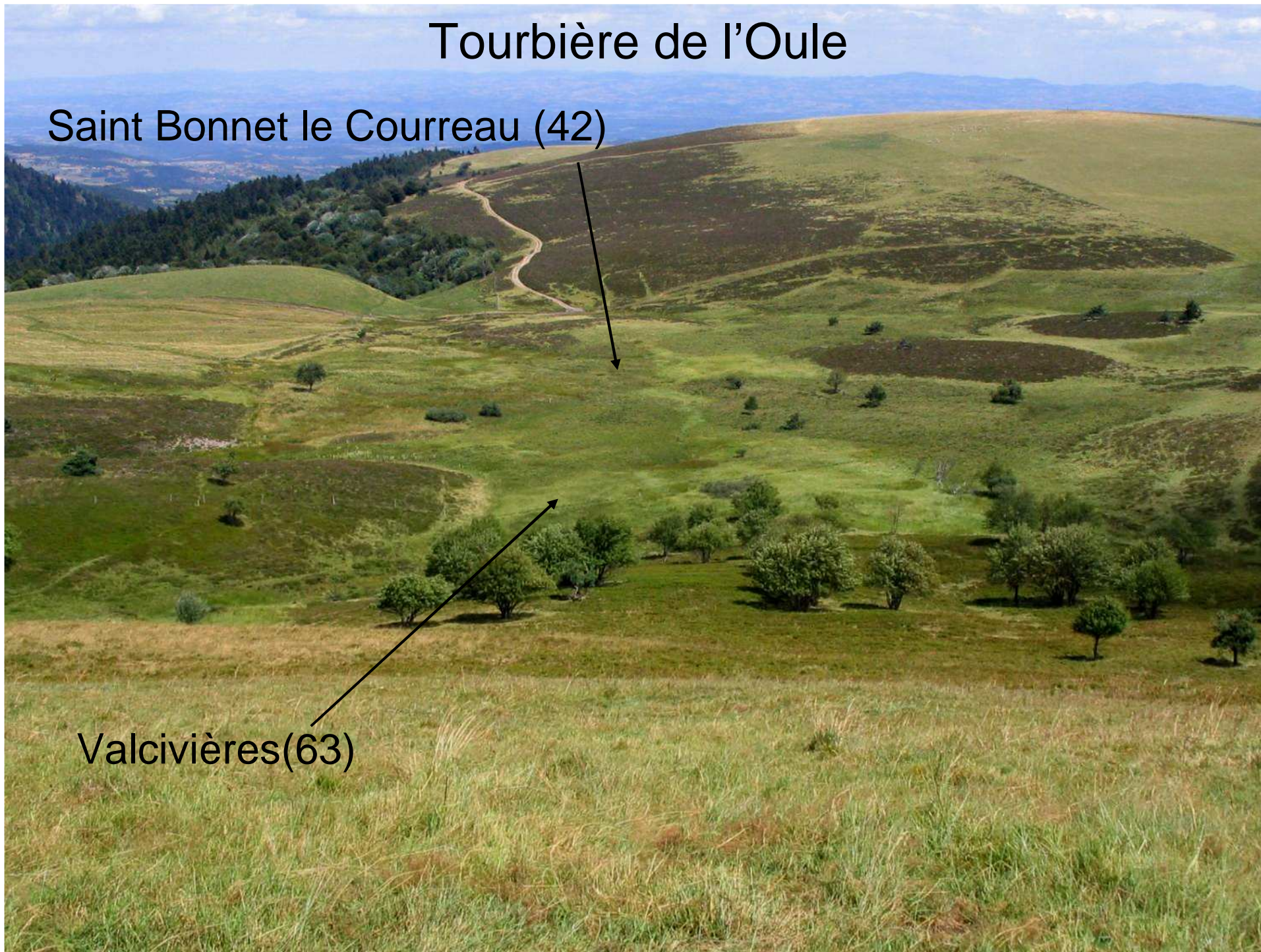
- Les **pratiques pastorales favorables** (dates de mise en pâture, surface des parcs de pâturage, localisation des points d'abreuvement, taille des troupeaux...) sont à **promouvoir** auprès des agriculteurs concernés



Tourbière de l'Oule

Saint Bonnet le Courreau (42)

Valcivières(63)



Tourbière de l'Oule

Piétinement bovin



Actions prévues

- **Maîtrise foncière**

Acquisition des parcelles incluses dans le périmètre

Objectif : 80 ha

- **Contractualisations**

Contractualisation avec les propriétaires et les exploitants autorisant l'intervention sur leurs terrains pour une durée minimale de 5 ans. (10 contrats)

- **Travaux de restauration et de génie écologique**

- Mise en place de parcs agricoles pour le maintien de zones tourbeuses fonctionnelles (quantité et qualité de l'eau des ruisseaux) et maintien de la biodiversité. 2820 ml de clôtures – 33,45 ha ; 200 ml de chemin à revégétaliser

- Maintien de la qualité d'eau des ruisseaux.

3360 ml de clôtures – 3,85 ha

7 abreuvoirs

- Enlèvement de clôtures inutiles pour le maintien des zones tourbeuses fonctionnelles et de la biodiversité (750 ml)

- Maintien du Lycopode inondé sur la tourbière de la Richarde sur des zones de source : mise en défens (310 ml – 0,55 ha)

Actions prévues

- **Suivis et évaluation de l'état des zones humides**

- Maintien d'espèces indicatrices

3 tourbières : Nacré de la Canneberge et autres papillons des zones humides, soit 55 ha

la Richarde : Damier de la Succise et autres papillons des zones humides

- Maintien des habitats naturels d'intérêt patrimonial (3 tourbières, 55 ha)

- Maintien d'espèces d'intérêt patrimonial

- T. de Barras : Scheuchzérie des marais (3 à 4 ha)

- T. de l'Oule : Laïche des borbiers suivi sur 2,2 ha

- T. de la Richarde : Lycopode inondé et autres espèces végétales d'intérêt patrimonial

- Maintien des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial : Bilan de l'évolution des pratiques agricoles

- **Valorisation – sensibilisation du public**

Sorties de terrain (4) et conférences (4) sur les 3 sites : 3 x 3 = 9 jours

- **Communication globale**

Publication d'une plaquette ou d'un CD-Rom

- **Coordination globale du projet**

- bilans annuels des travaux, des suivis scientifiques

- réunion du comité de pilotage, suivi administratif et financier

- Bilan et évaluation finale

III – Montants du contrat

Etude préalable aux travaux (antérieures au contrat)

Maîtrise foncière et d'usage: 186 000 €

Travaux de gestion et de restauration: 136 500 €

Suivis scientifiques: 38 000 €

Valorisation – Sensibilisation: 4 500 €

Coordination: 20 000 €

Communication: 19 500 €

Bilan évaluation finale: 10 500 €

Montant total: 415 000 €

Répartition des maîtrises d'ouvrages et Financement

	Département 63	Département 42
Maîtrise foncière	CG 63	CG 42
Etude préalable	CEPA	CREN Rhône-Alpes
Travaux restauration\gestion	CEPA	CG 42
Suivis scientifiques	CEPA	CREN Rhône-Alpes
Coordination\évaluation		PNRLF
Communication		PNRLF

Financement : CRE ZH de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, avec cosignataires Régions Auvergne, Région Rhône-Alpes, CG 42, CG 63

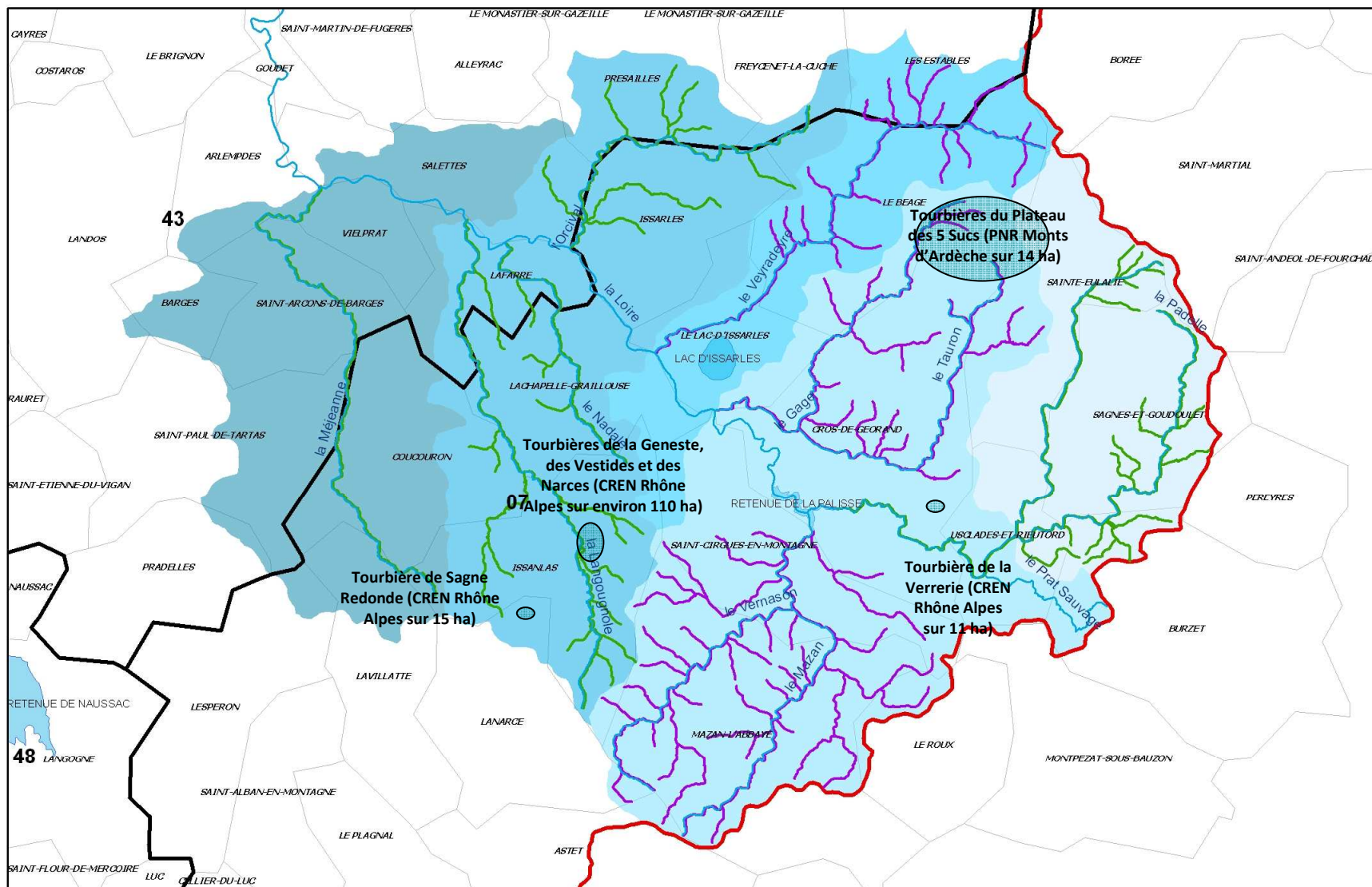
Projet de Contrat territorial de tête de bassin de la Loire en Ardèche



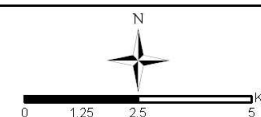
Tourbière de la Verrerie



Tourbière de Sagne-Redonde



Projet de contour du contrat territorial
 "Tête du bassin de la Loire en Ardèche"





Phasage et objectifs du Contrat Territorial

Lancement du Contrat Territorial des « têtes du bassin de la Loire en Ardèche » par le CREN Rhône Alpes et le PNR des Monts d'Ardèche :

- ✓ **1er volet Zones Humides pour le CREN Rhône-Alpes sur les 3 tourbières** (actions de restauration, entretien, suivis scientifiques, animations foncières, plans de gestion, comités de sites, diffusion des résultats et gestion globale) ;
- ✓ **extension CT 4 bassins versants superficie totale de 41 470 ha dont 77% en Ardèche et 23% en Haute-Loire.**

Objectifs : « Atteinte du bon état des masses d'eau »

- **état des lieux portant sur l'ensemble des activités et des usages,**
- **définition des objectifs de restauration et d'entretien,**
- **propositions d'aménagements et programme d'actions cohérent avec le programme de mesures accompagnant le SDAGE,**
- **indicateurs de suivi et évaluation,**
- **articulation précise avec l'état des lieux de la DCE (précision des enjeux)**



Contexte

Masses d'eau : 8 concernées (état bon à très bon), facteur déclassant : hydrologie

AEP : plus de 50 captages concernés (origine : sources, forages et complexe Montpezat)

Assainissement : en majorité collectif malgré un habitat diffus, déficients et insuffisants en nombre

Hydrologie : étiages marqués renforcés par les aménagements présents et la suppression des zones humides par drainage agricole notamment + problème d'enrésinement (érosion, ensablement, colmatage des fonds des rivières)

Milieus et espèces remarquables : riche mais peu connus, qualité altérée et disparition de certains milieux (**étude FRAPNA : diminution du nombre de ZH de 65% entre 1964 et 1986 sur secteur précis**)



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE
Plate-forme « eau, espaces, espèces »



Merci de votre attention